

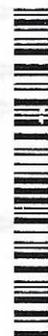
# AVIS D'IMPÔT 2018

## TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

22632

1219007387 0004



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRES. TRIE-SUR-BAISE  
65220 TRIE SUR BAISE  
65220 TRIE SUR BAISE

eco' pLi 86 POITIERS PIC 20.09.18 C10202



1219007387 0004

MME DAUNES GERMAINE  
APT 2  
66 RUE DE L'ORMEAU  
65300 LANNEMEZAN

En 2019, vous devrez obligatoirement payer par prélèvement mensuel ou à l'échéance ou par paiement en ligne pour tout montant dû supérieur à 300 €.

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 13 29 810 978 419  
Référence de l'avis : 18 65 4109753 17

Numéro de propriétaire : 308 P00008R  
Débiteur(s) légal(aux) :  
PROPRIÉTAIRE 4101 MBFWJK  
MME PERES GERMAINE JULIETTE

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 10/08/2018  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

### Votre situation

#### MONTANT À PAYER

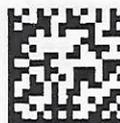
Au plus tard le **15/10/2018**

**557,00 €**

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.  
VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE  
EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Partie à détacher suivant les pointillés

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »



Voir explications à la rubrique « Comment payer vos taxes foncières ? »

Rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), si vous souhaitez :

- vis d'impôt, dans « Mon espace – particulier » (disponible uniquement pour les particuliers)
- ails sur votre taxe foncière, en consultant la brochure pratique « Impôts locaux » disponible sur Particulier > s, taxes... > Quels impôts dois-je payer ?
- ails sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, dans Professionnel > Gérer mon entreprise/ suis propriétaire ou je suis occupant d'un local professionnel > LES GRANDS PRINCIPES DE LA RÉVISION OCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS